

## 4. ENCOURAGER UN USAGE (PLUS) RATIONNEL DE LA VOITURE

### Action 4.1.c. Faire connaître les services de mobilité partagée (existants)

<p><b><u>Description de l'action</u></b></p> <p>Faire connaître les services de mobilité partagée existants</p>	<p><b><u>Action(s) liée(s)</u></b></p> <p>4.1.a. Compléter et développer le site internet communal sur les solutions de mobilité</p> <p>4.1.b. Organiser des actions de sensibilisation et d'accompagnement à l'utilisation de modes de déplacement (plus) durables</p> <p>4.1.c. Faire connaître les services de mobilité partagée existants</p>
<p><b><u>Objectif(s) poursuivi(s)</u></b></p> <p>Informer les citoyens sur les services de mobilité partagée existants en vue de leur offrir des solutions supplémentaires de mobilité</p>	<p><b><u>Acteur(s) concerné(s)</u></b></p> <p>Ville de Leuze-en-Hainaut (, fournisseurs de services, entreprises du PAE de Leuze-Europe)</p>
<p><b><u>Lieu(x) concerné(s)</u></b></p> <p>-</p>	<p><b><u>Budget (estimation)</u></b></p> <p>€ (≤ 2.500 €/an)</p>
<p><b><u>Degré de priorité</u></b></p> <p>Priorité 2</p>	<p><b><u>Source(s) et modalité(s) de financement</u></b></p> <p>- Fonds propres Commune</p>
<p><b><u>Période de mise en œuvre</u></b></p> <p>Action continue</p>	

## 4. ENCOURAGER UN USAGE (PLUS) RATIONNEL DE LA VOITURE

### Action 4.1.c. Faire connaître les services de mobilité partagée (existants)

#### Description concrète de l'action

##### Généralités

La Ville fera connaître les services de mobilité partagée existants :

- Les services de voitures partagées entre particuliers (Cozy Car, Wabee, ...);



Source : Wabee

- Le Réseau de covoiturage « ComOn », en ce compris les parkings destinés au covoiturage développé à Péruwelz (à hauteur de la sortie 29 de l'autoroute E-42, et à Frasnes-lez-Anvaing (à hauteur de la sortie 31 de l'autoroute E-429).

##### Multiplication des canaux de communication

Outre via le site internet communal, la Commune pourrait élargir ses canaux de communication afin de faire connaître au maximum les services offerts sur le territoire communal, par exemple via le bulletin communal, lors de campagnes de sensibilisation, etc.

Il est notamment recommandé que la Ville rejoigne le réseau « ComOn », ce qui lui permettrait la mise en ligne :

- D'une carte reprenant l'ensemble des parkings de covoiturage présents sur l'ensemble du territoire wallon (et notamment les deux précédemment nommé);
- Des personnes cherchant des covoitureurs ou à covoiturer (et le détail de leur trajet).

#### ComOn, qu'est-ce que c'est ?

ComOn est un projet de la Région wallonne en collaboration avec l'asbl Taxistop. Il s'agit du réseau de covoiturage en Wallonie qui comporte une application et des parkings de covoiturage.

Les Communes qui adhèrent au projet disposent d'outils leur permettant une mise en ligne des parkings de covoiturage et des covoitureurs, facilitant ainsi la pratique de cette forme de mobilité.

## 5. ENCOURAGER UN USAGE (PLUS) RATIONNEL DE LA VOITURE

### Action 4.1.c. Faire connaître les services de mobilité partagée (existants)

#### Séances de présentation des services

Des séances de présentation des services par les fournisseurs (Taxistop, Wibee, ...) pourraient également être organisées par la Ville, à l'image de ce que font d'autres communes wallonnes.

#### Implication des entreprises du parc d'activité de Leuze-Europe

La Ville entreprendra également des démarches auprès des entreprises du parc d'activité de Leuze-Europe afin de leur faire connaître les services qui ont été spécifiquement développés pour les entreprises (notamment par Taxistop).